



CNV'INFO1

2018/2019

CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

RENTREE 2018-2019

Articles :

- Rentrée
- Assemblée générale
- Fonctionnement

Après une longue fermeture, le cercle nautique des Vauroux vous accueille pour la troisième saison au sein du centre aquatique des Vauroux, géré par la Sté Récréa, propriété des villes de Lucé et Mainvilliers.

Les deux entraîneurs œuvrant au bon fonctionnement des entraînements sont évidemment partie prenante au développement de notre association. Nous remercions la sté Récréa de laisser la possibilité à Yan, au-delà de ses horaires de participer à la vie de notre club.

Afin de poursuivre un travail plus qualitatif dans le fonctionnement de notre école de natation (E.N.F.), nous avons été amenés, sur proposition des entraîneurs, à modifier le contenu et le quantitatif des entraînements.

C'est donc

- l'ENF 1 & 2 :
2h/semaine avec Adrien
- l'ENF 3 :
2h30/semaine avec Yan

Ces modifications s'inscrivent dans une phase provisoire dans la mesure où le nouveau Président de la Fédération Française de Natation a porté à notre connaissance le souhait de refondre l'E.N.F.

Faute de trouver des entraîneurs motivés nous sommes contraints de rester sur 2 niveaux pour cette saison.

Quant à la section dite « plus sportive » à vocation compétition, elle sera de nouveau encadrée par Adrien. Yan conserve le groupe adultes, groupe que nous souhaiterions étoffer.

En parallèle nous allons accueillir 3 jeunes qui souhaitent s'investir dans l'encadrement sportif. Ils œuvreront dans le cadre de l'ENF1 & 2.

Adrien profitera de cette saison pour parfaire sa formation d'entraîneur de natation sportive permettant ainsi d'encadrer le niveau supérieur.

Un programme de compétitions sera proposé à nos jeunes, libre à eux de s'engager et de briller.



Sachez que votre club s'inscrit dans une démarche de formation, de proximité tant sportive que d'encadrement.

Défi que nous nous devons de poursuivre.

Assemblée générale

Nous vous invitons à participer à notre assemblée générale qui aura lieu le

**SAMEDI 10 NOVEMBRE
2018**

A 17H

**SALLE POLYVALENTE DU
CENTRE AQUATIQUE**

De nouveaux, nous nous devons cette année de

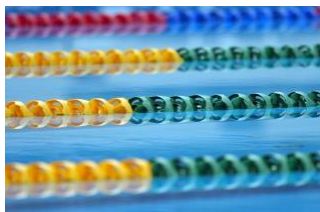
renouveler notre bureau, c'est pourquoi nous faisons appel à quelques parents pour nous rejoindre. Ces personnes permettraient ainsi d'accompagner nos jeunes et entraîneurs lors de compétitions, ou d'aider lors de manifestations, et de participer plus activement à la vie du club de leurs enfants. Des officiels sont

également nécessaires afin de ne pas payer d'amandes.

Sachez que nous sommes entièrement informatisés, que nous fonctionnons par mail, sms.

Le travail administratif est actuellement géré. Nous vous solliciterons pour une réunion par trimestre le vendredi soir à 18h30.

Fonctionnement



Adresse mail ;
cnvaoureux@orange.fr

Site internet ;
www.cnvaoureux.fr

 Page facebook
[cnvaoureux](https://www.facebook.com/cnvaoureux)

Nos partenaires



Crédit  Mutuel

ACCES BASSIN

Le syndicat intercommunal des villes de Lucé et Mainvilliers via le gestionnaire la Sté Récréa, nous accueille dans ses locaux, c'est pourquoi nous nous devons de les respecter.

L'entrée aux activités se fait par les vestiaires où il est obligatoire de se déchausser. Un vestiaire collectif est mis à notre disposition, toutefois nous proposons aux jeunes d'utiliser les casiers pour éviter tout problème de vols et de dégradations.

Un jeton sera nécessaire.

L'accès au bassin se fait 5 min avant le cours.

Les adhérents doivent obligatoirement quitter le bassin à la fin de leur cours.

Lorsque l'adhérent est mineur, les parents doivent s'assurer que l'activité a bien lieu et que l'enfant est bien monté sur le bassin ou son entraîneur l'accueillera.

COMPORTEMENT

La politesse et la courtoisie sont de rigueur entre les adhérents envers les entraîneurs, les dirigeants et le personnel de Récréa.

Les entraînements ne sont pas des récréations mais des séances de travail. C'est pourquoi le respect est indispensable. Tout chahut ou débordement sera sanctionné.

Si un comportement irrespectueux devait amener à une exclusion définitive aucun remboursement ne pourra être demandé.

TENUE ET MATERIEL

Conformément au règlement intérieur de la piscine, à l'entraînement comme à la compétition le port de short ou de bermuda est interdit. Seul le maillot de bain est autorisé.

Le passage sous la douche est obligatoire, à l'entrée sur le bassin.

Pour tous, les lunettes de natation ainsi que le bonnet sont recommandés.

Le **bonnet de bain** du club est à votre disposition pour un coût de **4.00€**, obligatoire en compétitions.

Pour ceux qui le souhaitent un **tee-shirt** est également disponible pour un coût de **5.00€**, souhaité en compétitions.

La Sté récréa met à notre disposition le matériel d'entraînement. A chaque fin de séance, il est demandé aux nageurs de le ranger sur les indications de leur entraîneur.



Planning de la saison 2018-2019

Les dirigeants et entraîneurs travaillent sur le planning des différentes activités qui vous seront proposés pour la saison.

**La natation
pour tous
dans un club
avec une licence FFN**

